ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prêts

Question écrite n° 58992

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le financement des travaux de désamiantage des parties communes d'un d'immeuble. Avec l'instauration de l'éco prêt à taux zéro depuis le 1er avril dernier, de nombreux ménages ont pu mettre en oeuvre des travaux d'amélioration de la performance énergétique globale ; or ce dispositif n'inclut pas les travaux de désamiantage des parties communes dans son champ d'application. Par conséquent, il lui demande si cette mesure sera étendue aux travaux de désamiantage des parties communes des immeubles collectifs.

Données clés

Auteur : M. Dominique Tian
Circonscription : Bouches-du-Rhône (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58992
Rubrique : Logement : aides et prêts
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8922
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)